



08 Février 2006

Candidat

Les services

- Les offres
- Personnalisez votre recherche
- Les offres spécialisées
- Vos démarches administratives

Les conseils

- Les conseils à l'emploi
- Mieux vous servir

VOTRE ESPACE
Code d'accès ***** OK
un oubli ?
Créez votre espace

Plan du Questions - rél Recher Sites utili
EMPLOY ACTUAL PARTENA ANPE anpe.fr
A VOTRE SE EN RÉCH

accueil anpe.fr > Candidat > Les conseils à l'emploi > Info cadres > Archives >

3 questions à... Laurence Nadeau



auteur de "S'installer et travailler au Québec" aux éditions L'Express : « au Québec, on peut très vite se retrouver avec un poste à responsabilités. »



À consulter

- Le site immigrer.com
- Archives Info Cadres

Quels conseils fondamentaux donneriez-vous à une personne qui souhaite s'installer et travailler au Québec ?

Je lui conseillerais de partir avec une idée bien précise de ce qu'elle veut faire. Avoir une formation initiale et une expérience professionnelle sont un plus. Cela dit, les perspectives d'évolution sont très importantes ici. Si l'on est motivé, que l'on fait preuve d'initiative, on peut très vite se retrouver avec un poste à responsabilités. La patience doit également être un atout, puisqu'il y a des gens qui font des petits boulots pendant un certain moment avant de voir décoller leur carrière. En fait, tout dépend du caractère de l'immigrant et de la société dans laquelle il va trouver son premier emploi. Pour bien s'adapter, il faut aussi faire preuve d'humilité : ne pas arriver en conquérant ou paraître trop sûr de soi. J'ajouterais qu'il faut partir de France avec une certaine somme d'argent afin éviter tout stress inutile.

Quelles sont les démarches à faire ?

La première étape d'immigration vers le Québec est la demande d'un certificat de sélection. Elle peut s'obtenir en ligne sur le site www.immigrer.com, qui permet également d'évaluer gratuitement ses chances d'être accepté en tant qu'immigré au Québec. Ce certificat comporte un questionnaire (formation, expérience et situation professionnelle, connaissances linguistiques...) qui permet au service d'immigration d'évaluer chaque candidature. Par la suite vous avez environ une chance sur deux d'avoir un entretien avec un conseiller de la délégation générale du Québec. Si ce rendez-vous est concluant, votre dossier sera transféré à l'Ambassade canadienne, qui l'étudiera à son tour. Au final, il faut compter un an minimum pour accomplir toutes ces démarches.

Quels sont les secteurs d'activité où l'emploi prospère le plus ?

Les secteurs de l'informatique, de la biotechnologie, de l'aérospatial et de la santé sont toujours à la recherche de nouveaux professionnels. Parmi les métiers les plus sollicités : programmeur et développeur en média interactif, ingénieur, infirmier... Quoi qu'il en soit, il n'est pas difficile de trouver du travail ici. Il faut juste savoir s'adapter, être mobile et ne pas craindre la nouveauté. Au Québec, il ne faut pas avoir peur de commencer en bas de l'échelle dans l'espoir d'évoluer. D'une part, on ne juge pas le gens par rapport à leur profession et d'autre part, les promotions sont monnaies courantes. C'est un fonctionnement à l'américaine basé sur le mérite.

[\[Candidat\]](#) - [Employeur](#) - [Actualités](#) - [Partenaires](#) - [ANPE à votre service](#) - [anpe.fr en régions](#)
[Plan du site](#) - [Questions-réponses](#) - [Recherche](#) - [Les sites utiles](#)

[Accès déficients visuels](#) - [Info trafic](#) - [Contactez-nous](#) - [Informations légales](#) - [Copyright © 2005,](#)
ANPE